



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 21/05/2025

Réponse à l'interpellation n°56 :

« Plus de transparence dans la mise à disposition d'espaces évènementiels à la population ; Interpellation introduite par M. BOÏKETE Philippe, Conseiller communal »
(Ordre du jour complémentaire)

ADOPTÉE